

COMMUNE DE VIVEROLS

Adresse : 11 Place de l'Eglise – 63840 VIVEROLS

Tél : 04 73 95 96 90

MAIL : VIVEROLS@wanadoo.fr

Le 28 mars 2025

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Montant Budget Primitif 2025

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **843 015.57 €**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2025

CHAPITRES	BP 2025
011 – Charges à caractère général	301 629.23 €
012 – Charges de Personnel et frais assimilés	222 900.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	15 710.00 €
66 – Charges financières	1 300.00 €
67 – Charges spécifiques	500.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	285 976.34 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	15 000.00 €
<u>TOTAL</u>	843 015.57 €

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2025

CHAPITRES	BP 2025
013 – Atténuations de charges	100.00 €
70 – Produits des services, du domaine et vente diverses	52 188.00 €
73 – Impôts et taxes	59 796.00 €
731 – Fiscalité locale	220 300.00 €
74 – Dotations et participations	131 906.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	69 254.00 €
76 – Produits financiers	4.00 €
77 – Produits spécifiques	100.00 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	309 367.57 €
<u>TOTAL</u>	843 015.57€

Chapitre 731 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Fiscalité attendue au BP 2025 : 190 000 € décomposée comme suit :

Taxe d'habitation résidence secondaire:	17 594 €
Taxe sur le foncier bâti :	152 247 €
Taxe sur foncier non bâti :	20 159€
Autres	30 300 €

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Les dotations attendues de l'état s'élèveront à 131 906 €

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **628 757.03 €**

Dépenses :

Les principaux investissements de l'année 2025 sont les suivants :

Nature de l'opération	Montant
Aménagement Terrain Le Breuil	16 000.00 €
Mausolée Granet	500.00 €
TE63 – Mise en conformité commandes suite optimisation des systèmes	350.00 €
Solaire Dôme – Vestiaire Foot	6 000.00 €
Travaux Mairie – Aménagement bureau secrétariat et salle de réunion	1 800.00 €
Camping	1 606.34 €
Travaux Gîtes (2024 + 2025)	12 810.76 €
Travaux cimetière	14 379.20 €
Sécurité du bourg	2 000.00 €
Enfouissement des réseaux – Les Mas	40 000.00 €
Enfouissement réseaux Télécoms sur poste Eglisolles	27 600.00 €
Salle des Fêtes – Aménagement divers	13 959.60 €
Réserve Incendie	15 000.00 €
Passerelle Camping La Ligonne	10 000.00 €
Défibrillateurs Hameaux	4 000.00 €
Enfouissement des réseaux EP sur routes d'Ambert et d'Eglisolles	25 000.00 €
Création d'un réseau d'eau pluviale 2025	170 864.00 €
Voirie communale 2025	90 000.00 €
Enfouissement des réseaux Télécoms Plagnols	13 000.00 €
Enfouissement des réseaux Télécoms Coussanges	11 000.00 €
Enfouissement des réseaux Télécoms dans le bourg	21 000 .00 €
Enfouissement des réseaux EP Plagnols	10 000.00 €
Enfouissement des réseaux EP Coussanges	10 000.00 €
Enfouissement des réseaux EP dans le bourg	12 500.00 €
Divers matériels 2025	5 000.00 €
Divers travaux 2025	6 000.00 €
Eglise	11 000.00 €
Chemins communaux	17 900.00 €

Etat de la Dette :

Montant des annuités : 11 072.50 € décomposée comme suit :

Intérêts : 1 072.50 €

Capital : 10 000.00 €

Capital restant dû en 2025 : 100 000.00 € €

Recettes :

Les subventions d'investissement prévues :

Organismes	Montant
Région	1 976.00 €
Département	61 207.10 €
DETR	60 061.00 €
Autres	6 500.00 €
DSIL	12 238.00 €

BUDGET EAU

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **58 543.69 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **200 340.37 €**

Les principaux investissements de l'année 2025 sont les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **62 867.34 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **204 000.00 €**

Les principaux investissements de l'année 2025 sont les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg.